LE LIEN N° 9 du 01 Septembre 2020 CLERMONT-LE-FORT

Chères Clermontoises, chers Clermontois,

1. REUNIONS DE QUARTIER AUX FRAYSSES ET A LA RIVEROTTE

Le 19 Août aux Fraysses et le 21 Août à La Riverotte, nous avons organisé deux réunions de quartier pour faire le point avec les habitants sur la période estivale et sur les désagréments qu'elle a entrainé.

Un compte rendu détaillé de ces réunions et des axes de réflexion a été distribué aux habitants concernés mais la grande mesure qui est ressortie de ces discussions c'est que la proposition que nous avons faite (en concertation avec la Gendarmerie, la Police Municipale et la RNR) et qui consiste à remplacer les **"Sens Interdits"** inefficaces par des **"Interdictions à tout véhicule à moteur sauf ayants-droits assorties d'une amende de 135€"** a été acceptée.

Tout sera prêt pour la saison prochaine. Il faudra déterminer par quel moyen La Gendarmerie et la Police Municipale, vont pouvoir identifier les véhicules des ayants-droit. Ceci sera défini en concertation avec les habitants des deux quartiers et les forces de l'ordre.

Toutefois, tous les Clermontois seront ayants-droit de droit. Ils pourront bénéficier du même moyen d'identification pour pouvoir accéder sans crainte aux quartiers concernés.

2. LA RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

Après 2 mois de vacances, pendant lequel les élus ont effectué divers travaux au sein de l'école : fabriquer et installer un banc dans la cour d'école, monter et répartir le nouveau mobilier dans les 2 classes et améliorer le réseau internet afin que tout soit prêt pour ce mardi 1er septembre, jour de la rentrée des enfants. Un nettoyage de l'école (intérieur et extérieur) a été également effectué.

Cette rentrée va débuter bien évidemment dans le contexte COVID-19 avec un protocole sanitaire équivalent à celui du 22 juin 2020 mais avec quelques assouplissements tout de même au niveau de la distanciation physique à l'extérieur, la limitation du brassage des élèves et l'accès aux jeux et espaces collectifs.

Cette année, le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) comprend 111 enfants dont 27 Clermontois.

L'école de Clermont-Le-Fort, accueille 50 élèves (13 CE2, 19 CM1 et 18 CM2) répartis en 2 classes, avec Mme COUZI et Mme PERRET (Nouvelle institutrice), 25 élèves de CM1/CM2 et avec Mme HOAREAU (Directrice) 25 élèves de CE2/CM1.

Nous accueillons un nouvel agent pour cette nouvelle rentrée, Lauriane qui assura la surveillance des enfants et prendra en charge la navette du soir.

3. ACHAT GROUPE D'ELECTRICITE

Le SICOVAL a proposé à toutes les communes de se grouper pour bénéficier de tarifs d'électricité avantageux pour alimenter les **bâtiments et éclairages communaux**.

Une première étude faite par le SICOVAL, et qui demande à être affinée, nous promet une diminution de 10 à 20% sur le coût de notre consommation (soit entre 600€ et 1200€ par an).

Nous verrons en fonction des résultats de l'étude affinée si nous adhérons ou pas à cet achat groupé.

4. LES VIRADES DE L'ESPOIR

Depuis leur création, les Virades de l'espoir donnent à l'association **"Vaincre la Mucoviscidose"** les moyens de poursuivre son combat contre la maladie. Grâce à cet évènement et à la générosité du public, l'association a collecté près de 120 millions d'euros depuis 35 ans, lui permettant ainsi d'accompagner les patients et leurs familles, de financer des programmes de recherche et de soutenir les Centres de Ressources et de Compétences sur la Mucoviscidose.

Le 27 septembre 2020, venez donner votre souffle en participant à la 6ème virade d'Espanes : randonnées pédestres, cyclotourisme, VTT, pétanque en doublette.

Vous trouverez tout le programme sur www.viradespanes.com ou en téléphonant au 07-74-96-64-89.

5. ET SI ON JOUAIT AU TENNIS ?

Clermont-Le-Fort n'a pas d'équipe de foot, ni de rugby, ni de gymnase, ni de piscine…. Mais nous avons un terrain de tennis bien installé au centre du village.

Après avoir connu ses heures de gloire, le club de tennis est en train de s'éteindre peu a peu, faute de participants.

Claude SURIN voudrait bien redonner vie à ce club, mais pour cela il faut des participants, il faut un bureau.

Si vous aussi vous voulez redonner vie au Tennis Clermontois, relancer son activité, organiser des manifestations tennistiques qui animeront notre village, merci de contacter la Mairie qui transmettra.

6. LE TRAIL DE VENERQUE PASSE SUR LA COMMUNE

Dimanche 6 septembre, dans la matinée (départ de Venerque à 9h15 et arrivées à Venerque entre 10h30 et 12h30), une course pédestre va traverser notre commune. Cette quatrième édition a été validée par la Préfecture, les Mairies de Venerque, de Clermont-Le-Fort et par le Président de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Clermont-Le-Fort.

L'Association ACEV (Association des Coureurs Epicuriens de Venerque), organisatrice, attend une centaine de participants sur trois parcours dont un seul traversera notre territoire par les chemins de Notre-Dame, Les Cabanes puis, après un ravitaillement au Fort, les coureurs redescendront vers l'Ariège par le Chemin Botanique.

Ce ravitaillement sera positionné sur un espace aménagé du virage de Borde Del Fort, afin de sécuriser les abords du Fort ainsi que leurs habitants. Toutes les précautions nécessaires ont été prises. Nous souhaitons bonne course aux participants !

7. JOURNEE MONDIALE DU NETTOYAGE DE LA NATURE

Le 19 septembre c'est la Journée mondiale du nettoyage de la Nature (WCUD) pilotée par Nature en Occitanie. La RNR, la Mairie de Clermont-Le-Fort, le Comité des Fêtes, CAMINAREM et GRANHOTA s'associent à cet évènement. Les bénévoles motivés pour venir aider au ramassage sont invités à se retrouver chez GRANHOTA à 9h pour une matinée de nettoyage. Merci de votre participation.

8. SECURITE SECURITE

Nous avons demandé à la Gendarmerie de Castanet de mettre en place, dès la rentrée, des contrôles inopinés de vitesse à la Riverotte (70 km/h) et à En Sérié (50 km/h).

Le Commandant de Gendarmerie s'y étant engagé lors de notre réunion du 17 Juillet (Voir LIEN N°8), ces contrôles ne sauraient tarder. Attention… Vous êtes prévenus.

9. LES CONSEILLERS MUNICIPAUX AU TRAVAIL

Depuis le dernier LIEN :

- Michel, au parking des Claux, a mis en place une grosse souche pour fermer la sortie que s'étaient créés des visiteurs irrespectueux et pour les obliger à utiliser la sortie normale.
- David a installé le banc à l'école.
- Jean Jacques a taillé les arbres de l'école, et aidé par l'employé municipal a débouché les gouttières de l'école pour éviter qu'un autre gros orage vienne inonder la salle de classe comme ce fut le cas dernièrement.
- Pour faire faire également des économies à la Commune, Gérard V s'est penché sur les contrats téléphones/internet. De multiples vieux contrats avec des sociétés différentes, un service catastrophique d'internet à la Mairie avec une ligne qui fonctionnait de temps en temps avec un débit inacceptable (moins de 2Mb/s) et une incapacité de SFR et d'ORANGE à résoudre les problèmes techniques, tout cela pousse à trouver une autre solution. En attendant la fibre qui ne devrait arriver au village qu'en 2022, nous avons choisi de souscrire avec NORDNET 2 contrats (Internet, téléphone fixe et mobile illimités), 1 pour l'école et 1 pour la Mairie, pour un montant annuel de **1077€ TTC** au lieu des **2590€ TTC** payés en 2019. Soit une économie annuelle de **1513€**. Et cerise sur le gâteau le débit passe de 2Mb/s à 20Mb/s en moyenne. Tout a été installé cet été. Ça fonctionne et ça donne entière satisfaction.

10. PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Comme nous l'annoncions dans le LIEN N°8, le prochain Conseil Municipal se tiendra le mardi 08 Septembre 2020. Toujours à la salle des fêtes et toujours avec un public limité à 10 personnes. N'oubliez pas votre masque si vous désirez venir.

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE